

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 17 mai 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 2, 3 et 4 mai 2018

2018 V. 169 Vœu relatif au lieu La Place et à la place des femmes dans la culture hip-hop ;
Vœu rattaché à la Communication relative à la politique culturelle de la Ville de Paris - Les arts et la culture à Paris : d'infinies richesses en partage - 2018 DAC 550.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Considérant que la Ville a été l'initiatrice de l'ambitieux projet du Centre Culturel Hip Hop « La Place » dans les Halles, ancienne place forte du mouvement Hip Hop parisien ;

Considérant que La Place a ouvert ses portes au public le 6 avril 2016, il y a plus de deux ans ;

Considérant que La Place a pour mission de promouvoir l'ensemble des disciplines Hip Hop (danse, rap, deejaying, graffiti, human beatbox et arts visuels...) à travers des actions de diffusion, de transmission, de soutien à la création et d'accompagnement ;

Considérant que La Place accompagne également les entrepreneurs Hip Hop à travers des programmes de co-working ou d'incubation dans l'espace entrepreneuriat dédié ;

Considérant que La Place peut être un véritable tremplin pour une nouvelle génération d'artistes ;

Considérant que les arts urbains et la culture Hip-Hop se sont particulièrement développés ces dernières vingt dernières années et ont conquis un large public ;

Considérant que malgré cette plus large diffusion et cette reconnaissance croissante de la culture Hip-Hop et des arts urbains dans la société, les femmes y sont encore sous-représentées et peu visibles ;

Considérant cependant que le site internet de La Place donne assez peu d'informations sur les projets réalisés ou en cours ;

Sur proposition de Laurence GOLDGRAB, Buon TAN et les élus du groupe RG-CI,

Emettent le vœu :

- Qu'un bilan des activités du lieu La Place soit présenté aux conseillers de Paris après une année pleine d'exercice pour mieux appréhender le travail réalisé sur l'ensemble des missions et des objectifs.
- Que La Place soit un outil au service d'une meilleure représentation des femmes et de la reconnaissance de l'activité artistique des femmes dans les arts urbains et la culture hip-hop.